



Lille, le 20 janvier 2021.

Monsieur Rabier  
Président du CSE TER  
Hauts de France

Monsieur le président,

Nos Organisations Syndicales, dépositaires du préavis unitaire reconductible sur le Technicentre Hauts de France, vous interpellent quant au suivi de cette expression des colères des agents des ateliers du Matériel TER, déjà manifestées au travers de plusieurs moments forts.

Malgré ces alertes et ces mobilisations, vous restez inflexibles ainsi que monsieur le directeur du TC HdF, au risque d'envenimer les relations entre encadrement et agents de production comme avec l'Autorité Organisatrice qui en profite pour augmenter ses critiques envers l'entreprise publique.

Pire, les agissements de cette direction d'Etablissement confèrent du dénie du droit de grève quand les possibilités de déposer des déclarations individuelles d'intention sont revues et imposées au mépris des textes en vigueur.

Monsieur le Président, nous pensons que ce n'est pas en cassant le thermomètre que vous ferez baisser la fièvre.

Ainsi, nos OS vous incite fortement à ouvrir de réelles négociations dans le cadre de ce préavis unitaire afin de retrouver rapidement toutes les capacités de production de nos ateliers du Matériel.

A défaut, vous endosseriez la responsabilité de nouveaux moments de mobilisations et perdriez en crédibilité aux yeux de Cheminots déjà fortement échaudés par ces pratiques.

Soyez assuré, Monsieur le président, que nous restons ouverts aux négociations afin de trouver, ensemble, la sortie de ce conflit que nous recherchons tous.

Pour :

La CGT

SENS D.

Sud-Rail

MARC LAIBERT

UNSA

FO